



Rapport annuel 2019-2020

Voici en détail les informations de notre école et de notre plan d'action (vous pouvez le consulter en cliquant sur le lien du site WEB de l'école :

<http://delaquarelle.csp.qc.ca/>) :

PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DE L'ÉCOLE ET SERVICES OFFERTS

Contexte

Construite en l'année 1986-87, l'école de l'Aquarelle est située à Mont-Saint-Hilaire. Cette ville de 18 585 habitants (2016) se situe entre la rivière Richelieu et le mont Saint-Hilaire ce qui offre une vue spectaculaire avec tous les arbres matures qui l'entourent. Dans notre secteur, en plus de l'école de l'Aquarelle, il y a trois écoles primaires, une école secondaire et un collège privé.

L'architecture de l'école se distingue par ses paliers multiples et ses grands puits de lumière qui longent l'allée de l'entrée principale. Les élèves bénéficient d'un terrain immense qui offre plusieurs zones de jeu et une grande possibilité d'activités : un grand espace gazonné pour pratiquer des sports d'équipe comme le soccer et le football, une zone asphaltée avec des jeux colorés au sol, un très beau parc municipal qui comprend : des structures de jeux, une patinoire extérieure et un terrain de volley-ball de plage. Un petit boisé permet également au personnel éducateur d'organiser des activités en pleine nature, ce qui amène les élèves à faire des apprentissages tout en s'amusant dans un environnement riche et différent.

Clientèle desservie au 30 septembre 2019

Durant l'année scolaire 2019-20, l'école a accueilli 353 élèves répartis en 16 groupes du préscolaire à la 6^e année, soit deux groupes par niveau à l'exception du préscolaire qui en avait trois et une classe multi de plus au 3^e cycle.

Selon les indices socio-économiques significatifs du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, nos élèves proviennent en grande majorité d'un des milieux les plus favorisés au Québec (indice basé sur la scolarité de la mère et le salaire des parents). On remarque, tout de même, une différence significative parmi la clientèle de l'école étant donné leur différent quartier de provenance.

En 2019-20, notre service de garde « L'Arc-en-jeux » comptait 170 enfants réguliers, 1 élève sporadique en plus des 172 enfants inscrits au service offert aux dîneurs.

Référence : projet éducatif : <http://delaquarelle.csp.qc.ca/>

Composition de l'équipe-école

Le bien-être de l'élève, ses apprentissages et le développement de son plein potentiel sont assurés par les enseignantes et les enseignants, tout le personnel de soutien, dont les éducatrices en service de garde, les professionnelles rattachées aux services complémentaires ainsi que la direction de l'école.

Effectif enseignant : Seize titulaires et une enseignante en « temps partagé », cinq spécialistes (deux en anglais, deux en éducation physique et un en musique), deux orthopédagogues, une à temps complet et l'autre à 60 % (Cela représente un ajout de service de 40 %). Cet ajout de service a été possible grâce à une mesure du Ministère. De plus, une enseignante a offert une période de francisation par semaine à un élève de l'école. Cette année, grâce à une mesure ministérielle, nous avons eu la possibilité d'engager un enseignant à raison d'une demi-journée par semaine comme soutien en informatique.

Personnel de soutien : une secrétaire, cinq surveillantes lors des dîners, neuf éducatrices, une technicienne en service de garde, 2 concierges (l'un de jour et l'autre de soir) et une préposée au poste d'accueil en fin de journée au service de garde. Dû à la pandémie, le concierge de soir a été exempté dès la mi-mars étant donné son âge et sa condition de santé. Le concierge de jour a donc dû travailler seul jusqu'en septembre 2020. De plus, nous avons une préposée aux élèves handicapés (présente du lundi au vendredi). Cette personne, octroyée par le Service des ressources éducatives de la Commission scolaire accompagnait deux élèves ayant des besoins particuliers.

Services professionnels complémentaires offerts aux élèves

Une orthophoniste (les mardis), une psychoéducatrice (les mercredis) de septembre à décembre, une psychologue (les lundis) ainsi que deux ressources en éducation spécialisée du lundi au vendredi.

En partenariat avec le CSSS, les élèves et les familles peuvent bénéficier des services d'un travailleur social (présent à l'école sur demande) et d'une infirmière (également présente à l'école sur demande).

Valorisation de la persévérance scolaire

À nouveau cette année, le Conseil des commissaires a tenu à souligner la persévérance scolaire des élèves de la CSSP et a fait le choix de tenir l'évènement de remise de certificats honorifiques dans chaque établissement. C'est donc le 26 février 2020 que Mme Sylvie Gorgeon (représentante au comité de parents de la Commission scolaire et membre du Conseil d'établissement de l'école) et Mme Brigitte Minier (conseillère municipale) se sont joints à nous afin de rendre hommage à deux élèves (une fille et un garçon) s'étant particulièrement démarqués par leur persévérance scolaire. De plus, l'équipe-école a profité de l'évènement pour faire rayonner la persévérance de deux élèves par classe en érigeant un tableau honorifique à l'entrée de l'école.

La vie étudiante

L'enseignante spécialiste en éducation physique offrait à l'heure du dîner plusieurs activités telles que : mini-volley, soccer, cross-country et athlétisme. Nos équipes sportives ont participé à plusieurs tournois pendant l'année où elles ont réussi à se démarquer à plusieurs reprises.

Le « Comité environnement » et « La brigade verte » ont poursuivi leurs activités de compostage et de recyclage qui ont sensibilisé les élèves à l'importance de la nature. Les actions posées ont été guidées par des valeurs de démocratie, de solidarité et de comportements pacifiques prônées par le regroupement des « Établissements verts Brundtland » (EVB).

Partenariat avec la communauté

En décembre 2019, nous avons réussi à remplir une dizaine de boîtes de denrées non périssables dans le cadre de la « Cueillette du partage » organisée par le Centre de bénévolat de la Vallée-du-Richelieu.

La policière communautaire est venue présenter un atelier par classe. Les thèmes variaient selon les niveaux.

À la suite de l'évaluation du projet éducatif, vous trouverez au Volet 2, l'évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

Volet 1 : Projet éducatif (vous pouvez le consulter en cliquant sur le lien du site WEB de l'école : <http://delaquarelle.csp.qc.ca/>)

1.1.D'ici juin 2023, augmenter à 75 % ou plus le résultat moyen pour le critère *Construction de phrases et ponctuation* appropriée lors de l'épreuve unique de juin en écriture pour les élèves du 2^e cycle.

A. Planification d'une séquence d'enseignement explicite

L'an dernier les enseignantes du 2^e cycle ont rencontré la conseillère pédagogique à 2 reprises. Elles se sont questionnées sur ce qu'était une phrase et elles ont bâti des exercices en lien avec cette notion. Par la suite, elles les ont travaillés en classe avec leurs élèves.

Cette année, elles prévoient poursuivre les apprentissages avec le complément de phrase et ses mots-clés (où, quand, comment).



B. Faire discuter les élèves le plus souvent possible lors des situations d'apprentissage

Les enseignantes ont fait discuter les élèves à plusieurs reprises l'année dernière. Régulièrement, elles partaient d'un texte d'un élève en l'affichant au tableau. Avec l'aide et les commentaires de tous, on l'enrichissait. Selon les enseignantes, cela était très valorisant pour les élèves. Aussi, la lecture à voix haute et le partage d'idées en dyade permettaient d'échanger et d'améliorer leurs productions.



C. Utilisation de la rétroaction directe lors des périodes consacrées à l'apprentissage

L'an dernier, certaines enseignantes ont fait des entretiens en écriture avec les élèves en individuel pendant que les autres travaillaient. De plus, à l'aide d'une capsule produite par l'auteur de livres jeunesse, Alain M. Bergeron, elles ont modélisé la démarche d'écriture. L'outil s'est avéré très utile et très aidant pour motiver et stimuler les élèves.

Cette année, nous aimerions pousser plus loin avec la rétroaction.



D. Création d'un outil pour monitorer les apprentissages en lien avec la syntaxe et/ou la ponctuation

L'outil a été présenté à l'équipe à la fin janvier par les membres du comité pédagogique. Les enseignantes l'ont utilisé au moins une fois avant la fermeture à la mi-mars. Malgré le fait qu'elles l'aient peu utilisé, elles l'ont trouvé très parlant et très aidant.

Toutes s'entendent pour dire qu'elles poursuivront son utilisation cette année.



1.2.D'ici juin 2023, augmenter à 85 % ou plus le résultat moyen pour le critère Construction de phrases et ponctuation appropriée lors de l'épreuve unique de juin en écriture pour les élèves du 3^e cycle.

A. Planification d'une séquence d'enseignement explicite

L'an dernier les enseignantes du 3^e cycle ont rencontré la conseillère pédagogique à 2 reprises. Elles se sont questionnées sur ce qu'était une phrase et elles ont bâti des exercices en lien avec cette notion. Par la suite, elles les ont travaillés en classe avec leurs élèves.

Cette année, elles prévoient poursuivre les apprentissages avec le complément de phrase et ses mots-clés (où, quand, comment).



B. Faire discuter les élèves le plus souvent possible lors des situations d'apprentissage

Les enseignantes ont fait discuter les élèves à plusieurs reprises l'année dernière. Régulièrement, elles partaient d'un texte d'un élève en l'affichant au tableau. Avec l'aide et les commentaires de tous, on l'enrichissait. Selon les enseignantes, cela était très valorisant pour les élèves. Aussi, la lecture à voix haute et le partage d'idées en dyade permettaient d'échanger et d'améliorer leurs productions. L'utilisation du toobaloo était très utile pour s'écouter lorsque les élèves se relisaient.



C. Utilisation de la rétroaction directe lors des périodes consacrées à l'apprentissage

L'an dernier, certaines enseignantes ont fait des entretiens en écriture avec les élèves en individuel pendant que les autres travaillaient. De plus, à l'aide d'une capsule produite par l'auteur de livres jeunesse, Alain M. Bergeron, elles ont modélisé la démarche d'écriture. L'outil s'est avéré très utile et très aidant pour motiver et stimuler les élèves.

Cette année, nous aimerions pousser plus loin avec la rétroaction.



D. Création d'un outil pour monitorer les apprentissages en lien avec la syntaxe et/ou la ponctuation

L'outil a été présenté à l'équipe à la fin janvier par les membres du comité pédagogique. Les enseignantes l'ont utilisé au moins une fois avant la fermeture à la mi-mars. Malgré le fait qu'elles l'aient peu utilisé, elles l'ont trouvé très parlant et très aidant.

Toutes s'entendent pour dire qu'elles poursuivront son utilisation cette année.



2.1 D'ici juin 2023, réduire de 5 % le nombre d'élèves à risque (60-69 %) sans plan d'intervention pour le résultat sommaire de la compétence lire.

A. Enseignement explicite des stratégies en lecture

Tous les niveaux enseignent explicitement les différentes stratégies en lecture selon différentes méthodes.

1^{er} cycle : L'utilisation de la littérature jeunesse et du manuel de français

3^e année : Manuel de français

4^e et 5^e année : ADEL

6^e année : Les enseignantes sont intéressées à poursuivre l'enseignement des différentes stratégies avec ADEL



B. Mise en place d'une CAP

Prévu en 2021-2022

C. Groupe de besoins en orthopédagogie

L'an dernier, les deux orthopédagogues ont travaillé davantage la lecture à la 3^e étape avec leurs élèves. L'enseignement, s'est donc fait majoritairement à distance. Au 1^{er} cycle, un programme de surlecture et des exercices sur la conscience phonémique ont été mis en place. Pour les plus vieux, l'orthopédagogue a plutôt misé sur le développement de leur autonomie en lien avec les outils technologiques tout en travaillant les différentes stratégies de lecture.



D. Formation sur les fonctions exécutives

Tout d’abord prévue en avril 2020, la formation sera donnée par un conseiller pédagogique à l’automne 2020.

E. Cibler les fonctions exécutives à travailler pour chacun des groupes

Prévu en 2020-2021, ce moyen sera travaillé par le comité pédagogique.

F. Élaborer des activités pour transférer les apprentissages concrètement pour les enseignants

Prévu en 2020-2021, ce moyen sera travaillé par le comité pédagogique.

2.2 D’ici juin 2023, réduire de 5 % le nombre d’élèves à risque (60-69 %) sans plan d’intervention pour le résultat sommaire de la compétence écrire

A. Présence des orthopédagogues dans les classes pour observer et pour travailler avec les élèves

En lien avec le modèle RàI (réponse à l’intervention), les orthopédagogues sont allées en classe à la 1^{re} étape afin de travailler en collaboration avec les titulaires afin d’observer et cibler les élèves avec des besoins particuliers.



B. Groupe de besoins pour les élèves de niveau 2 et 3

Par la suite, à la 2^e étape, elles ont rencontré les élèves en groupes de besoins 2 à 3 fois/semaine. Elles ont poursuivi les groupes de besoins en écriture à la 3^e étape par TEAMS.



C. Formation sur les fonctions exécutives

Tout d’abord prévue en avril 2020, la formation sera donnée par un conseiller pédagogique à l’automne 2020.

D. Cibler les fonctions exécutives à travailler pour chacun des groupes

Prévu en 2020-2021, ce moyen sera travaillé par le comité pédagogique.

E. Élaborer des activités pour transférer les apprentissages concrètement pour les enseignants

Prévu en 2020-2021, ce moyen sera travaillé par le comité pédagogique.

F. Mise en place d’une CAP

En 2019-2020, nous avons prévu débiter nos CAP en janvier. Nous avons donc seulement pu nous réunir deux fois avant la fermeture. Nous avons deux CAP, l’une avec les enseignantes du 1^{er} cycle et l’autre avec des enseignantes du 2^e et du 3^e cycle selon leur intérêt. À la mi-mars, nous commençons à établir ce sur quoi nous voulions travailler pour aider à la réussite de tous nos élèves.



G. Rencontre en CAP

Pour l’année scolaire 2020-2021, étant donné le manque de suppléants, nous devons revoir notre façon de parler de pédagogie. Des discussions en équipe niveau ou en cycle sont à prévoir.



3.1 D'ici juin 2023, améliorer les pratiques relatives à l'encadrement des élèves et à la gestion des comportements

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif et du code de vie de l'école, L'Aquarelle en harmonie, les élèves ont continué d'être entraînés par tous les membres de l'équipe-école par rapport à ce que l'on veut « voir, entendre et ressentir » afin de favoriser un climat d'école propice aux apprentissages, au bien-être et au plaisir. Cette année, nous avons travaillé sur la cohérence de nos actions et de nos interventions auprès des élèves. Toujours en misant sur le comportement positif, nous avons encouragé les bons comportements.

A. Enseignement explicite des comportements

Cette année, nous avons fait l'enseignement explicite de certaines règles et comportements attendus. Les enseignants y ont remarqué plusieurs bienfaits. Voici quelques-uns de leurs commentaires : Les explications données par tous (SDG et enseignants) cela envoie un message que nous avons tous les mêmes attentes et que les consignes sont claires pour tout le monde. Les enseignants ont noté l'importance de répéter souvent. Toutes les nouvelles règles devraient être expliquées et pratiquées. Plusieurs ont observé qu'il y avait moins d'interventions faites en lien avec les règles enseignées explicitement. Plus facile pour les élèves d'intégrer les règles.



B. Outils de compilation

Nous avons bâti et expérimenté un outil de compilation qui nous a permis d'avoir une meilleure communication entre l'école et la maison. Il nous permettait aussi de garder des traces de toutes les interventions et de vérifier si l'élève avait déjà été averti pour la même situation. Les titulaires ont l'impression d'avoir un meilleur suivi de chaque élève et d'être aussi au courant de ce qui se passe sur l'heure du dîner et lors des récré. Cela est beaucoup plus facile par la suite pour les retours avec tous les gens impliqués.



C. Rétroaction directe

Avec notre tableau de compilation, nous sommes davantage obligés de nous arrêter pour réfléchir à nos interventions et de mieux les cibler. Nous prenons plus de temps et nous terminons davantage nos interventions. Nous observons une meilleure concertation de tous les intervenants. De plus, nous avons remarqué que l'implication et le soutien des parents est primordial pour nous permettre d'aller au bout de nos interventions.



D. Faire un arbre décisionnel pour établir le rôle de chacun dans les interventions auprès des élèves

Prévu en 2020-2021, il sera travaillé en collaboration avec le comité Aquarelle en harmonie.

Volet 2 : Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école (disponible sur le site WEB de l'école : <http://delaquarelle.csp.qc.ca/>)

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Nous avons observé quelques cas de violence grave ou d'intimidation l'année dernière, entre les élèves, envers les adultes de la part de certains élèves ayant des troubles de comportement, de la part d'un parent envers un élève. Certains événements ont eu lieu à l'école et d'autres sur les réseaux sociaux.

Lors de chacune des situations, la direction a été avisée et nous avons suivi notre protocole. À chaque fois, des mesures d'accompagnement ont été entreprises avec les élèves afin de recadrer des comportements et d'éviter que la situation dégénère.

Selon la gravité, les TES, les éducatrices au service de garde, les titulaires, les parents et la policière communautaires ont été interpellés et/ou sont intervenus. Les conséquences pouvaient aller d'une sensibilisation sur les conséquences de l'intimidation à une réflexion, une rencontre avec les parents ou un entretien avec la policière communautaire. Toutes les situations ont été traitées et réglées à la satisfaction de tous.

Depuis quelques années, la policière communautaire vient annuellement dans chacune des classes faire un atelier avec les élèves. À la suite d'un événement sur les réseaux sociaux, nous avons choisi de devancer l'atelier prévu sur la cyberintimidation. Cela a permis de mieux comprendre la gravité et les conséquences d'une telle situation.

Il est à noter que notre projet éducatif contient un objectif relatif au climat sain, sécuritaire et stimulant. Le sentiment de sécurité de nos élèves est une priorité pour l'équipe. Nous croyons qu'avec les différents moyens mis en place dans notre plan d'action, nous diminuerons les actes de violence et nous augmenterons le sentiment de sécurité de nos élèves. Afin de valider le tout, nous effectuerons un sondage auprès des élèves au courant de l'année 2020-2021.

Pour de plus amples renseignements à propos de la définition de l'intimidation au sens de la Loi 56 pour un rappel de la procédure à suivre pour dénoncer une situation d'intimidation, je vous invite à consulter le site Web de l'école.

Voici le tableau synthèse des objectifs initiaux en lien avec le projet éducatif et l’analyse plus détaillée des objectifs priorités en 2019-2020 comme précisé au plan d’action (disponible sur le site WEB de l’école : <http://delaquarelle.csp.qc.ca/>).

RAPPORT ANNUEL DE L’ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	Ici et maintenant, vivons la réussite !
NOTRE VISION :	À notre école, bien-être, respect et collaboration sont les piliers de nos actions.
NOS VALEURS :	Bien-être, respect et collaboration

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ⁱ	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d’action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l’atteinte de son plein potentiel	Objectif 1.1 D’ici juin 2023, augmenter à 75 % ou plus, le résultat moyen pour le critère <i>Construction de phrases et ponctuation</i> appropriée lors de l’épreuve unique de juin en écriture pour les élèves du 2 ^e cycle.	Le résultat moyen du critère <i>Construction de phrases et ponctuation</i> appropriée lors de l’épreuve unique de fin de 4 ^e année.	Se situe entre 70,8 % et 74,3 % depuis 2015.	N/A			Voir note au début du rapport en lien avec les différents moyens

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	Objectif 1.2 D'ici juin 2023, augmenter à 85 % ou plus, le résultat moyen pour le critère <i>Construction de phrases et ponctuation</i> appropriée lors de l'épreuve unique de juin en écriture pour les élèves du 3 ^e cycle.	Le résultat moyen du critère Construction de phrases et ponctuation appropriée lors de l'épreuve unique de fin de 6 ^e année.	Se situe entre 77,6 % et 83,3 % depuis 2015.	N/A			Voir note au début du rapport en lien avec les différents moyens
Orientation 2 Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	Objectif 2.1 D'ici juin 2023, réduire à 5 % le nombre d'élèves à risque (60-69 %) sans plan d'intervention pour le résultat sommaire de compétence lire	Résultat moyen au sommaire en lecture	Près de 10 % des élèves de l'école, sans plan d'intervention, sont à risque (60-69 %) en lecture. On remarque qu'il y a une majorité de garçons qui sont à risque.	Au 2^e bulletin en 2019-2020 8 %			Voir note au début du rapport en lien avec les différents moyens

Évaluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	Objectif 2.2 D’ici juin 2023, réduire à 5 % le nombre d’élèves à risque (60-69 %) sans plan d’intervention pour le résultat sommaire de compétence écrire	Résultat moyen au sommaire en écriture	Près de 10 % des élèves de l’école, sans plan d’intervention, sont à risque (60-69 %) en écriture. On remarque qu’il y a une majorité de garçons qui sont à risque.	Au 2^e bulletin en 2019-2020 11,5 %			Voir note au début du rapport en lien avec les différents moyens
Orientation 3 Évaluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques	Objectif 3.1 D’ici 2023, améliorer les pratiques relatives à l’encadrement des élèves et à la gestion des comportements.	Identification des éléments propres à un enseignement explicite des comportements	Nous sommes à réfléchir à un système de communication et de mise en commun en lien avec l’encadrement des élèves et la gestion des comportements puisque nous n’avons aucun écrit concerté existant	Tableau de compilation mis en place et fonctionnel			Voir note au début du rapport en lien avec les différents moyens

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance :  Amélioration  Aucune amélioration significative  Régression

ⁱ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l’année de référence (situation initiale).
Le code d’évaluation  « À surveiller » est utilisé.